



# Pour la Cité humaine – Les Droits du piéton

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975

[pierre-henri.rauzada@orange.fr](mailto:pierre-henri.rauzada@orange.fr)  
[www.pietons69.e-monsite.com](http://www.pietons69.e-monsite.com)

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 28 juin 2023

### **1. Participation**

Environ 30 personnes dont :

Animation : Pierre Rauzada (Président), Daniel Florence (Trésorier), Monserrat Ferres-Hernandez & Yves Gascoin (Administrateurs)

Autres administrateurs : Michel Vandembroucke

Adhérents : Présents : 10 / Pouvoirs : 15

Elus : Fabien Bagnon, Vice-Pdt. de la Métropole et les Adjointes voirie Valentin Lungenstrass (Ville de Lyon) / Jean-Christian Morin (Lyon 1er) / Elodie Trias (Lyon 4e) / Vincent Monot (Lyon 7e) / Hubert Bécart (Lyon 8e) et Quentin Carpentier (Lyon 9e).

Participation beaucoup plus forte cette année, passant de 1 à 7. Nous avons reçu un nombre, plus élevé que d'ordinaire, d'excuses d'élus ne pouvant pas être présents.

Associations :

Piétons : Michel Pons, Pdt. Section du Rhône Ligue Contre la Violence Routière

Motos : Catherine Périer, Motards en colère – Rhône

Cyclistes : Françoise Chevalier, La Maison du Vélo / Louis Ladigue, Etienne Pichat et Serge Fargeot, Lyon-Vélo

Handicaps : Karine Garnier, Point de Vue sur la Ville

Quartiers : Frédéric Auria, Renaissance du Vieux-Lyon / Michel Catheland, CIL Vilette-Paul Bert / Bernard Colombaud, CIL Centre-Presqu'île / Evelyne Colombet, CIL Vaise / Yves Déal, CdQ Lyon 5 Vieux-Lyon

Participation également en hausse, passant de 6 à 12 personnes.

Presse : Sylvie Silvestre, Le Progrès.

### **2. Organisation, déroulement**

L'assemblée générale se déroule autour de la projection, commentée par les animateurs, d'un Powerpoint en 3 parties : textes courts illustrés de nombreuses photos abordant de multiples sujets (55 pages). Chaque partie est suivie d'un temps pour les commentaires et questions de l'assistance.

### **3. Rapport financier, exercice 2022 (Daniel Florence, trésorier)**

Produits : 1474 €, provenant à 60 % des cotisations des adhérents. La subvention de 380 € vient de la Mairie de Villeurbanne / Charges : 1418 € (affranchissements, abonnement au Progrès, papeterie et photocopies, frais d'AG, ...) / Résultat : bénéfice de 56 € / Actif : 12 233 €.

On note un équilibre. Notre Trésorier a adressé une demande de subvention à la Mairie de Lyon.

« Habituellement le rapport d'activités précède le rapport financier » (M. X, adhérent). « Nous procédons toujours dans cet ordre mais nous vérifierons ce point dans nos statuts ». (Pierre Rauzada).

Il est proposé de maintenir la cotisation annuelle minimale au niveau fixé depuis 2012, soit 15€.

**Vote : rapport adopté à l'unanimité**

### **4. Renouvellement du Conseil d'Administration**

Composition actuelle du Conseil d'Administration : Pierre Rauzada, Daniel Florence, Yves Gascoin, Georges Mondet, Michel Vandembroucke et Montserrat Ferres-Hernandez

Candidat à nouveau, après un mandat de 3 ans : Michel Vandembroucke

Nouvelle candidature : Pascal Merlin

**Résultats (un vote par candidat) : élus à l'unanimité**

Le Président remercie et félicite Pascal Merlin pour son retour au Conseil d'Administration, après une interruption due à un mandat de Conseiller Municipal à Villeurbanne.

## **5. Rapport d'activités (Pierre RAUZADA & Yves GASCOIN)**

### **Comment intervenons-nous ?**

- En sollicitant les pouvoirs publics au bon niveau de décision. Le particulier est souvent démuné : devant la grande complexité de l'organisation administrative (le "millefeuille" des Elus et Services), à qui s'adresser ? Au passage, nous nous félicitons de la suppression du niveau départemental sur le territoire métropolitain (attributions transférées à la Métropole). Par une longue expérience, nous connaissons, dans toutes les collectivités territoriales, un très grand nombre de personnes et leurs attributions précises. Ainsi, le renouvellement général des élus, lors des élections du printemps 2020, ne nous a pas posé de problème particulier. Nous pouvons donc frapper directement aux bonnes portes, pour plus d'efficacité. Depuis longtemps, nous sommes reconnus dans les Collectivités comme ayant une bonne expertise d'usage du domaine piétonnier.
- En adressant régulièrement aux Elus et Services des demandes par lettres ou e-mails, avec photos, toujours accompagnées de propositions d'amélioration réalistes. Parfois, nous les rencontrons sur le terrain.
- En participant à :
  - certains CICA (Comité d'initiative et de consultation d'arrondissement) et Conseils de Quartier.
  - la Commission Associations Modes Actifs (Métropole)
  - la Commission Métropolitaine d'Accessibilité et son groupe de travail "Voirie et espaces publics".
  - la concertation publique préalable sur tous les travaux d'aménagement de voirie (piétonnalisations, aménagements cyclables, nouvelles lignes de transports en commun). Car, plus le travail est réalisé en amont, plus il est productif.
  - aux consultations de la Métropole sur l'établissement de chartes et règlements communautaires.
- En collaborant avec les nombreuses associations de personnes handicapées, de cyclistes et de transports en commun, de quartiers, dans des revendications communes, selon les opportunités. Ces regroupements facilitent le travail des Elus en leur présentant un interlocuteur unique et en évitant les conflits entre nous, fréquents dans la plupart des autres villes.

### **Comment informons-nous ?**

- Par notre site Internet : [www.pietons69.e-monsite.com](http://www.pietons69.e-monsite.com) - Administrateur : Pierre Rauzada
- Par notre Bulletin semestriel d'activités, largement diffusé par courrier et Internet aux Elus, Services, Adhérents, Associations et Médias – Rédacteurs : Pierre Rauzada & Yves Gascoin
- Par la presse écrite (exceptionnellement la télévision régionale), en lui communiquant nos demandes en faveur des piétons et en répondant à ses sollicitations assez fréquentes sur divers sujets d'actualité. Chaque année, notre association est citée dans divers articles qui permettent de nous faire connaître et de faire avancer certaines de nos demandes.
- En répondant à des étudiants effectuant des recherches sur la marche en ville.

**Vote : rapport adopté à l'unanimité**

## **6. Expression des participants**

Voici un extrait des interventions des participants durant et après le déroulement de la projection du Powerpoint. Elles ont été regroupées par thème.

### **Intervention de Fabien Bagnon**

*« Appelé à une autre réunion, vous m'excuserez de ne pas pouvoir rester davantage. Nous vous remercions pour votre engagement citoyen. Nous avons replacé la marche en tête des modes actifs et non plus comme loin derrière le vélo. Nous allons créer plusieurs Magistrales Piétons, voies destinées à symboliser notre attachement à la marche. Nous avons, pour la première fois, procédé à un recensement complet des trottoirs et à leur classement en diverses catégories. Ce qui nous permet de procéder à des remises en état méthodiques en fonction des besoins les plus urgents, souvent abandonnées depuis longtemps. Nous avons voté un nouveau Plan Piétons. Nous avons sécurisé les écoles et collèges vis-à-vis de la circulation auto. Nous avons lancé une procédure Zéro tué et blessé grave. Pour les potelets, nous ne les remplacerons qu'aux endroits où ils sont strictement indispensables. Enfin je remercie les élus, nombreux, qui sont là ce soir. »*

### **Sur le stationnement sauvage sur les trottoirs**

Ces infractions sont en diminution du fait de la hausse du PV mais la pression demeure en de nombreuses zones (y compris en Presqu'île), là où les dispositifs anti-intrusion sont cassés ou mal gérés (bornes télescopiques), comme il ressort des projections.

*« N'y a-t-il pas un problème de manque d'éducation ? » (Michel Pons)*

« C'est un levier sur lequel on peut toujours fonder des espoirs, de la même façon que sur les campagnes de communication. Mais nous devons constater que les meilleurs résultats ont été atteints avec une dose de répression. Elle est indispensable. Les bordures émergentes sont un système anti-intrusion très efficace ». (Pierre Rauzada)

« Je suis du même avis. Ce système, qui met le trottoir au niveau de la chaussée, est très favorable à la planéité : il évite les montagnes russes au passage des entrées charretières ». (Quentin Carpentier)

« Le nombre de scooters a fait un bond avec le Covid pour éviter les transports en commun. Dans notre quartier, ils sont de plus en plus nombreux à envahir les trottoirs pour stationner ». (Evelyne Colombet)

« On limite partout le stationnement régulier des voitures mais on le tolère à grande échelle sur les trottoirs pour les motos. C'est contradictoire et ça n'avance pas. Sur le quai Claude Bernard, du stationnement a été supprimé pour l'implantation de la Voie Lyonnaise. Par contrecoup, il s'est développé sur le trottoir adjacent. L'accès en section courante est impossible, à cause du séparateur émergent. Mais il se fait par les passages-piétons ». (Michel Pons)

« Petit point positif : la ville semble évoluer en créant quelques places de stationnement moto sur chaussée ». (Pierre Rauzada)

### **Sur la circulation des vélos et trottinettes sur les trottoirs**

« Cette circulation est en baisse avec le fort développement des aménagements cyclables. Mais cyclistes et trottinettes ne laissent que rarement la priorité aux piétons engagés sur les passages-piétons ». (Pascal Merlin) « Il nous faut une tolérance zéro ». (Jean Clerc)

« Notre demande de répression de ces nombreuses infractions est ancienne et très modérée : à Lyon, un PV par arrondissement et par jour. Elle n'a pas été acceptée. Depuis longtemps, avec seulement 400 PV par an, on en est loin ! ». (Pierre Rauzada)

« Il faut faire attention car trop de répression irait à l'encontre du développement du vélo que nous souhaitons ». (Louis Ladigue)

### **Sur les livraisons à domicile**

« Le stationnement, le plus souvent sur chaussée, induit par le développement considérable et très rapide de la livraison par fourgons de petits colis chez les particuliers nous entraîne vers d'importantes difficultés de circulation. Il va falloir s'en préoccuper sérieusement ». (Michel Pons)

« La part des repas et de l'alimentation me semble la plus importante. Réalisée par vélos et scooters dont le stationnement, voire la circulation, encombrant régulièrement les trottoirs. La question nous préoccupe de même. Faudra-t-il interdire les livraisons de pizzas par scooters ? ». (Pierre Rauzada)

### **Sur la procédure de signalement Todegoo**

« Le système est ergonomique et très réactif. Mais les suites ne sont pas toujours positives. L'intervention directe auprès des élus peut être plus efficace ». (M. X)

« Nous l'utilisons régulièrement aussi et il nous donne satisfaction. Les demandes sont transmises vers le bon service ». (Pierre Rauzada)

### **Sur le projet de piétonnisation de la rue de la République – Partie Nord**

Ce projet est très symbolique pour étendre à la partie Nord (soit 1/3 du linéaire total) ce qui fonctionne très bien sur la partie Sud (2/3). Il entraîne le déport des lignes de surface sur les quais de Saône et la réservation de la rue Grenette aux bus et trolleys, 2 sens. Notre association le soutient.

« Les déplacements, assurés alors par le seul métro, vont se trouver dégradés. Pour les usagers arrivant aux Cordeliers, l'accès à la Croix Rousse par le métro A à Hôtel de Ville sera bien plus long ». (Frédéric Auria et Yves Déal)

« Nous sommes favorables au principe de Zone à Trafic Limité (ZTL) mais pas au déport des bus sur les quais de Saône. Les habitants de la zone Cordeliers-Hôtel de Ville devront aller chercher leur bus plus loin. La rue Grenette ne sera pas capable d'écouler le trafic bus, considérable, induit par la modification des itinéraires des bus. Sur les quais de Saône, les intersections des trajectoires des bus dans les carrefours (tourne-à-gauche, notamment) entraîneront des bouchons. Et lorsque, plus tard, la rue Grenette sera à son tour piétonnisée (ce dont nous sommes persuadés), les bus disparaîtront. C'est pour cela que nous avons introduit un recours devant le Tribunal Administratif ». (Bernard Colombaud)

« Pour tranquilliser République Nord, il serait pourtant simple de barriérer les entrées avec ouverture automatique par les seuls bus ». (Yves Déal)

« République Nord est un capharnaüm, avec un trafic soutenu, complètement hétéroclite. L'accès auto par les multiples transversales est facile car la signalisation d'interdiction est inexistante. Les piétons sont très majoritaires mais les traversées piétonnières ne sont ni claires ni sûres. La piétonnisation sera bien plus claire et confortable pour eux. D'autre part, y a-t-il autant de transit vers la ligne C à Hôtel de Ville ? La correspondance C3 vers Métro C est longue car l'arrêt du C3 est maintenant à la rue du Bât d'Argent. Avec le métro A, elle est bien plus courte. Pour ce qui est des accès aux bus, il y aura des perdants et des gagnants,

*suivant leur lieu de résidence : nouveau trajet sur les quais plus loin pour les résidents de la rue de la République Nord mais plus près pour les résidents des quais de la Pêcherie et Saint-Antoine qui sont bien plus nombreux ».* (Pierre Rauzada)

*« Un an après la mise en service, on n'en parlera plus et on trouvera normal que cette grande rue, très centrale, ait le même statut, sur toute sa longueur. D'ailleurs sur la partie Sud, piétonnisée depuis très longtemps, il n'y a jamais eu aucune demande pour réintroduire des transports de surface, en plus du métro ! ».* (Yves Gascoin)

**Conclusion**

Après avoir remercié tous les participants et indiqué que la synthèse des interventions servirait à orienter les actions de l'association en 2024, le Président lève la séance.

§ § § § § § § § § § § §

Lyon, le 05 juillet 2023  
Rédacteur : Yves GASCOIN